

Sujet : [INTERNET] défrichement projet aménagement parc résidentiel de loisir à léon

De : > marie.darnaudet

Date : 05/07/2023 à 15:50

Pour : ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr

Ce projet de défrichement a eu une publicité à minima. Juste un affichage en mairie, pas de parution sur le site internet de la commune.

La superficie annoncée sur la demande d'autorisation de défricher ne correspond pas à la superficie du permis d'aménager.

Le village de Léon est situé dans une zone prévue par la MIACA pour servir de poumon vert entre les autres zones à forte urbanisation touristique. Ceci a été une force pour notre commune.

Pourquoi vouloir défricher en partie cette zone quitte à affaiblir les arbres restants, ce qui les rendrait plus vulnérables en cas de tempêtes.

Aujourd'hui, avec les hausses de température, n'y a t'il pas urgence à protéger ces sites?

C'est bois est la seule tampon entre l'urbanisation du bourg qui va s'étendre et le lac de Léon.

pour toutes ces raisons je m'oppose à ce défrichement